



Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon



UUDP-Viroflay
Association de Défense de l'Environnement et de Protection du Cadre de Vie

OPÉRATION FORÊT PROPRE

Samedi 7 avril 2018, forêt de Meudon

Les déchets sont un véritable fléau pour la forêt.

Afin de sensibiliser le public aux enjeux de propreté, les usagers de la forêt sont invités à se mobiliser un après-midi pour ramasser les déchets en forêt.



Cette action initiée par le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon est désormais réalisée entre **14 partenaires** : l'ONF, Grand-Paris Seine-Ouest, Versailles Grand-Parc, les villes de Chaville, Clamart, Meudon, Sèvres, Vélizy-Villacoublay et Viroflay ainsi que les associations Chaville Environnement, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, Espaces, Ursine Nature et l'UUDP Viroflay.

Ainsi, toute la forêt domaniale de Meudon bénéficie de l'opération sur les 6 communes et les deux départements (Hauts-de-Seine et Yvelines).

Cette opération trouve tout son sens alors que les actes d'incivilités sont de plus en plus fréquents en forêt. Celle-ci est trop souvent considérée comme un dépotoir où l'on jette des déchets (canettes, papier, paquets de cigarettes, restes de pique-nique...) et des dépôts sauvages (baignoires, pneus, sacs, canapés, gravats...).

Leur élimination naturelle peut durer des siècles !

Leur enlèvement représente un coût énorme pour la société et une contrainte pour le gestionnaire de la forêt.

Si vous souhaitez participer à l'opération forêt propre, rendez-vous à partir de 14 h à l'un des points suivants :

- **Chaville** : entrée du parc forestier de la Mare Adam (cimetière) ;
- **Clamart** : parking ONF place du Garde et terrain de pétanque ;
- **Meudon** : maison forestière du Bel Air ; parking de l'étang de Meudon (restaurant "Terrasse de l'étang") ; parking de l'étang de Trivaux ; parc du Tronchet (entrée avenue du Maréchal-Leclerc) ;
- **Sèvres** : cimetière des Bruyères ;
- **Vélizy-Villacoublay** : carrefour du Babillard et parking de l'étang des Ecrevisses ;
- **Viroflay** : face au chêne de la Vierge.

Vous serez accueillis par des équipes qui vous remettront des sacs poubelles et des gants.

Chaque année, l'ONF avec l'aide de collectivités, ramasse **1 600 tonnes** de déchets et de dépôts sauvages en forêts domaniales d'Île-de-France représentant une dépense de **900 000 €**.

Pour stopper le nombre et le volume de dépôts sauvages en forêt, l'ONF met en place **un dispositif de pièges photos** qui permet d'identifier preuve à l'appui les véhicules qui déversent des déchets en forêt.

Lors de l'opération 2017 « forêt propre de Meudon », **1100 bénévoles** se sont mobilisés sur les **6 communes** de la forêt domaniale et ont ramassé **près de 8 tonnes** de déchets.



DURÉE DE VIE DES DÉCHETS

ABANDONNÉS DANS LA NATURE

PAPIERS
DE BONBONS



5 ans

TICKETS
DE BUS-MÉTRO



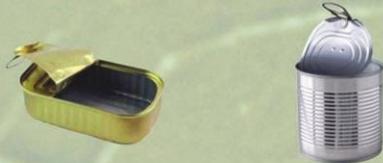
1 an

PILES AU MERCURE



200 ans

BOÎTES DE CONSERVES



50 ans

SACS PLASTIQUES



400 à 450 ans

PNEUS



100 ans

PAQUET
DE CIGARETTES



100 à 200 ans

BOUTEILLES
EN PLASTIQUE



100 à 1000 ans

CANETTES
EN ALUMINIUM



100 à 500 ans

POLYSTYRÈNE



VERRE



4000 à 5000 ans